

## **AGIR ET PARTAGER SES CONVICTIONS**

**Principe n°8 : Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement et de développement durable**

Pour Soléou, PME ancrée depuis 1965 au cœur de la Provence, le développement durable est plus qu'un engagement : il est l'un des piliers de notre positionnement stratégique, et nous le retrouvons à tous les niveaux de l'organisation de l'entreprise.

Le développement durable est au cœur de notre métier : la création de produits d'assaisonnement inspirés de la culture culinaire régionale qui associe des goûts intenses, un régime alimentaire reconnu pour ses vertus sur la santé, et un mode de vie simple, sain et convivial.

Il est présent dans le choix nos matières premières : nous sélectionnons des plantes aromatiques récoltées dans notre région, participant ainsi au développement du tissu économique local. De plus, près de 50% de nos achats de matières premières sont des produits certifiés issus de l'agriculture biologique.

Il est également à l'image de nos process : des techniques de séchage, de macération et d'aromatisation respectueuses de l'Homme et de son environnement.

Le développement durable est enfin une promesse que nous faisons à nos consommateurs de leur offrir du plaisir et des produits sains, en respectant une éthique envers chacun de nos interlocuteurs : fournisseurs, citoyens, salariés, société civile, partenaires, etc.

C'est dans cet esprit que je souhaite renouveler, avec conviction, mon engagement dans le Pacte Mondial, et illustrer cet engagement grâce à cette nouvelle communication sur le progrès.

Dominique AMIRAULT  
Président

## **1. Opération « Evaluation »**

En 2007, devant la multiplicité des actions de communication des entreprises autour du développement durable, nous avons choisi de faire un point sur nos avancées. Avec une dizaine d'entreprises du Var, représentant tous secteurs d'activité, nous participons à une action collective qui revêt plusieurs objectifs :

- Auto évaluer nos actions en terme de développement durable grâce à la méthode FAR DD qui est adaptée aux PME : cette méthode repose sur un questionnaire d'autodiagnostic concernant notre indice d'écoute de nos différentes parties prenantes (clients, salariés, fournisseurs, monde associatif, monde politique, actionnaires, tissu économique local) et notre capacité à nous adapter à leurs demandes.
- Nous situer par rapport à d'autres organisations.
- Progresser ensemble dans nos démarches pour replacer le développement durable au cœur de nos politiques d'entreprises.
- Acquérir des outils pour formaliser et concrétiser le développement durable dans le quotidien de l'entreprise

## **2. Actions mises en place**

Cette démarche de diagnostic nous a permis de mettre au point un plan d'actions complet pour formaliser notre engagement et intégrer le développement durable dans notre système de management. Ainsi, dorénavant chacun des processus constituant l'organisation globale de l'entreprise intègre des notions de protection de l'Homme et de son environnement.

- Rédaction et diffusion d'une charte des bonnes pratiques environnementales Soléou.
- Mise en place d'indicateurs environnementaux suivis mensuellement.
- Intégration de critères environnementaux dans les critères de sélection des fournisseurs.
- Intégration dans les cahiers des charges de nos matières premières de critères de bonnes pratiques environnementales et de respect des droits de l'Homme et des normes de travail.

- Mise en place d'outils de communication internes tels qu'un journal mensuel ou des réunions de service pour améliorer les échanges descendants comme ascendants.
- Réalisation d'un diagnostic énergétique pour identifier les points d'amélioration possibles en termes d'économies d'énergie.
- Réalisation d'un diagnostic Emballages pour identifier des mesures qui permettraient d'améliorer notre performance.
- Définition de critères liés à l'environnement dans le développement de nouveaux produits (Ecoconception)
- Engagement dans des contrats de progrès en environnement auprès de nos clients.

Ces actions sont des avancées concrètes car elles nous permettent d'intégrer un pilier de notre politique dans notre quotidien. Ces démarches permettent également de diffuser nos convictions à nos interlocuteurs principaux : nos clients, nos salariés et nos fournisseurs, pour que, petit à petit, le développement durable fasse son nid dans d'autres sociétés.

### **3. Résultats obtenus**

Les actions mises en place en 2007 sont des actions de communication et de sensibilisation dont les effets vont se révéler à moyen et long terme. Même si de premiers résultats sont perceptibles dans les comportements de nos parties prenantes vis-à-vis du développement durable, nous ne pouvons pas, pour l'instant, les chiffrer.

Les résultats obtenus sur les différents indicateurs mis en place feront donc l'objet de notre prochaine communication sur le progrès.